



DESTINATAIRES : Membres du personnel de soins, médecins et gestionnaires cliniques

EXPÉDITEUR : Sylvain Pomerleau, directeur général adjoint - programme de santé physique générale et spécialisée, de l'enseignement et de la recherche

DATE : 24 août 2020

OBJET : **PROCÉDURE DE TRANSMISSION D'INFORMATIONS LORS DU TRANSFERT D'UN USAGER**

Dans le contexte actuel de pandémie alors que les transferts de la clientèle sont fréquents, il est primordial d'assurer une grande vigilance sur la qualité des informations transmises. C'est particulièrement le cas lorsque l'utilisateur est pris en charge par vos collègues du CISSS, dans l'un de nos milieux de soins, milieu de vie ou en soutien à domicile.

En respect des exigences d'Agrément Canada, cette transmission d'informations assure une qualité d'intégration et permet d'assurer une continuité des soins sécuritaires.

L'échange d'information doit demeurer valide, précis, clair et en temps opportun afin de réduire au minimum les événements indésirables et de maintenir la qualité des soins aux usagers.

À ce titre, nous avons rendue disponible dans la page Coronavirus la [Procédure clinique portant sur la transmission de l'information aux points de transition en milieu hospitalier](#) en vigueur au CISSS.

Nous vous remercions de bien vouloir partager cette information avec vos équipes.